



3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics (Cf en-carts).

Organisme départemental, le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

Les **espaces INFO→ÉNERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en partenariat avec le Conseil Régional Poitou-Charentes. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d'énergie. Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

Nous attirons votre attention sur l'existence de permanences décentralisées qui peuvent permettre à vos administrés de nous consulter plus aisément. Barbezieux, Blausac, Chélas, Cognac, Angoulême

